



Glossaire du voisinage sud



EU Neighbourhood Info Centre
An ENPI project



Edition 2013



Cette publication n'est disponible qu'au format électronique. Elle a été rédigée par le Centre d'Information pour le Voisinage Européen, un projet financé par l'UE. Cette publication ne représente pas le point de vue officiel de la Commission européenne ou des institutions de l'UE. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à son contenu.

www.enpi-info.eu




Glossaire du voisinage sud

Les relations entre l'UE et les pays de la rive sud de la Méditerranée remontent à de nombreuses années, plus précisément à 1995, année du lancement du partenariat euro-méditerranéen (Processus de Barcelone). Depuis, ces pays partenaires sont couverts par la politique européenne de voisinage (PEV), mise en place après l'élargissement de l'UE en 2004, et participent également à l'Union pour la Méditerranée, créée en 2008. Les pays du Sud de la PEV qui bénéficient du soutien de son mécanisme financier, l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), sont les suivants : [Algérie](#), [Égypte](#), [Israël](#), [Jordanie](#), [Liban](#), [Libye](#), [Maroc](#), [Syrie*](#), [Territoire palestinien occupé](#), et [Tunisie](#). Le langage et les termes en rapport avec ce partenariat laissent parfois perplexes les personnes qui tentent de mieux comprendre la politique de voisinage ou de couvrir les relations avec la région du sud. Le Centre d'information pour le voisinage européen a donc compilé le Glossaire du voisinage sud, qui explique cette relation dans un langage simple. Le glossaire renvoie à des liens vers un complément d'information, essentiellement vers des sites de l'UE. Il est disponible en anglais, en français et en arabe.

Le site web du Centre d'information pour le voisinage européen propose d'autres glossaires et guides, dans une section régulièrement mise à jour : le [glossaire du voisinage](#), par ordre alphabétique, le [glossaire du partenariat oriental](#), un [glossaire](#) EuroAid pour la société civile et l'aide au développement ; des glossaires [thématiques](#) préparés par diverses Directions générales et couvrant des thèmes aussi variés que l'éducation ou le commerce et les entreprises ; [Eurojargon](#), un guide explicatif de l'eurojargon ; un [glossaire](#) européen de termes techniques et juridiques ; un [index](#) thématique de la CE et les [acronymes](#) de Directions générales et des services de la CE.

* Au moment de la préparation de cette publication, la coopération de l'UE avec la Syrie est suspendue en raison de la situation politique dans le pays. Cependant, étant donné que la Syrie est en principe éligible à la coopération au titre de l'IEVP, les activités peuvent être reprises dès que la situation s'améliore.



Accord d'Agadir En 2004, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie ont décidé d'instituer une zone régionale de libre-échange et de renforcer la coopération sud-sud, une initiative encouragée et soutenue par l'Union européenne. L'**Accord d'Agadir**, ainsi qu'on le désigne, engage les parties signataires à supprimer la plupart des barrières douanières entre elles et à intensifier la coopération économique, en harmonisant leur législation en matière de normalisation et leurs procédures douanières. Cet accord est ouvert à l'adhésion d'autres pays. Consulter un reportage de l'Info Centre [ici](#).

Approche « More for More » Principe (« donner plus pour recevoir plus ») régissant les relations avec le voisinage (également connu sous le nom de **nouvelle PEV**) auquel la Commission attache de plus en plus d'importance. L'idée est d'offrir uniquement aux partenaires qui se sont lancés résolument sur la voie des réformes politiques et qui respectent les valeurs communes des droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit, une aide en rapport avec les aspects les plus ambitieux du projet européen, à savoir l'intégration économique, la mobilité des citoyens et, effectivement, un soutien financier accru. Pour lire l'interview du Commissaire Füle, cliquez [ici](#).

Appui budgétaire L'appui budgétaire implique un dialogue sur les politiques, des transferts financiers au Trésor du pays partenaire, l'évaluation des performances et le développement des capacités, dans le cadre d'un partenariat et d'une redevabilité mutuelle. L'appui budgétaire ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais comme un moyen de fournir une aide de meilleure qualité et de réaliser les objectifs de développement durable en incitant les pays partenaires à s'approprier les politiques de développement et les réformes. Il s'attaque à l'origine et pas seulement aux symptômes du sous-développement et offre une solide plateforme de dialogue sur les politiques, où sont discutés les aspects clés pour le développement du pays. Cliquez [ici](#) pour une excellente interview de l'Info Centre.

Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) Assemblée consultative qui vise à donner au partenariat euro-méditerranéen une dimension locale et régionale. Il réunit **84 membres**, issus de l'UE et de ses 16 partenaires méditerranéens et représentant les régions et les collectivités locales titulaires d'un mandat d'autorité régionale ou locale. La cérémonie inaugurale de l'ARLEM s'est tenue le 21 janvier 2010 au Pedralbes Palace, à Barcelone, en Espagne.

Banque européenne d'investissement (BEI) La BEI a été instituée par l'UE pour fournir des prêts à l'investissement. Les États membres en sont les actionnaires et son Conseil des gouverneurs est composé des ministres des Finances des États membres. La facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (**FEMIP**) est le bras financier de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour les voisins du Sud. Voir ci-dessous pour en savoir plus sur la FEMIP.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) La BERD encourage la transition vers l'économie de marché et finance des projets pour les banques, le secteur industriel et les entreprises, qu'il s'agisse de nouvelles entreprises ou d'investissements dans des entreprises existantes. Elle travaille également avec des entreprises publiques. Chacun de ses projets est adapté aux



besoins du client et à la situation spécifique du pays, de la région et du secteur. La BERD est gérée par 61 pays, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement.

Bibliothèque du voisinage Créée par l'EU Neighbourhood Info Centre, cette bibliothèque est une base de données conviviale en ligne qui rassemble les documents clés orientant les relations de l'UE avec les pays partenaires de la PEV et de l'IEVP. Les documents peuvent être téléchargés dans leur version linguistique originale (essentiellement en anglais ou en français) et dans les nombreuses autres versions linguistiques disponibles. En outre, l'EU Neighbourhood Info Centre a traduit dans les langues locales concernées un certain nombre de documents clés régissant les relations régionales et bilatérales. Ces traductions ne sont pas officielles et n'ont donc pas de valeur légale (voir Clause de non-responsabilité). Chaque document est accompagné d'une brève description en anglais et de liens vers les différentes versions linguistiques disponibles.

Comité économique et social européen (CESE) Un organisme consultatif de l'UE mais aussi un pont entre l'Europe et la société civile organisée.

- **Euromed** La déclaration de Barcelone de 1995 avait invité le CESE à prendre l'initiative d'« établir des liens avec ses homologues méditerranéens et organismes équivalents ».

Convention des Maires La Convention des Maires et le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales à la lutte contre le changement climatique. Elle repose sur l'engagement volontaire des **signataires** à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ en améliorant l'efficacité énergétique et le développement des sources d'énergie renouvelable. Elle est ouverte aux autorités locales des pays tiers et compte un grand nombre de signataires dans les pays du voisinage.

Convention sur les règles d'origine préférentielles La Convention régionale euro-méditerranéenne sur les règles d'origine préférentielles doit contribuer à développer la croissance et la prospérité économique dans la région et faciliter l'intégration régionale. Elle remplacera l'actuel système paneuropéen de cumul de l'origine, basé sur les protocoles applicables entre deux pays partenaires, par un instrument juridique sous la forme d'une convention régionale sur les règles d'origine préférentielles.

Coopération interrégionale La majeure partie de l'assistance financière gérée par EuropeAid est canalisée par le biais de programmes nationaux et régionaux couverts par l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) de l'UE. Toutefois, un Programme interrégional a également été mis en place pour soutenir les régions de l'Est et du Sud du Voisinage. Un tel programme s'avère nécessaire car certaines activités de soutien sont gérées avec plus d'efficacité et de souplesse au niveau interrégional.

Coopération régionale Les programmes de coopération régionale de l'UE complètent les programmes d'assistance nationaux, visent à relever les défis en tenant compte de la dimension régionale et promeuvent une coopération transnationale sur les questions d'intérêt mutuel. La coopération avec les



partenaires régionaux – et la coopération entre ces partenaires – est un objectif politique important de l'UE.

- [Coopération régionale Sud](#) Financement de programmes et de projets qui traduisent des décisions prises au niveau politique en actions sur le terrain, toujours dans le cadre des trois domaines de coopération approuvés. Les domaines prioritaires de la coopération régionale avec le [Sud](#) sont définis dans le document de la Commission européenne [IEVP – Document de stratégie régionale \(2007-2013\) et programme indicatif régional \(2007-2010\) pour le partenariat euro-méditerranéen](#), et ils sont : la [paix, la justice et la sécurité](#), le [développement durable](#), [l'échange culturel et social](#). Pour plus d'informations, consulter la brochure sur le [programme régional](#) (2008) et le rapport [Info Notes](#) publié par EuropeAid sur les programmes et les projets financés (2008).

Coopération transfrontalière (CTF) (Cross Border Cooperation, CBC) Dans le cadre de la CTF, l'IEVP finance des projets conjoints, qui associent des régions d'États membres de l'UE et celles de pays partenaires limitrophes. La CTF a pour objet de promouvoir une approche cohérente et intégrée du développement régional, de traiter des questions d'intérêt commun, de garantir l'efficacité et la sécurité aux frontières extérieures de l'UE et d'encourager la coopération locale. La coopération transfrontalière est cofinancée par le [Fonds européen de développement régional \(FEDER\)](#). Deux types de programmes sont mis en place : les programmes bilatéraux, qui couvrent une frontière terrestre commune (ou des frontières maritimes proches), et les programmes multilatéraux, qui couvrent tout un bassin maritime. La CTF concerne l'Europe orientale, le Caucase du Sud et la rive méridionale de la Méditerranée, c'est-à-dire les pays suivants : Algérie, Arménie, Autorité palestinienne, Azerbaïdjan, Biélorussie, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Moldavie, Syrie, Tunisie, Ukraine et Russie. Un [guide](#) pratique sur la mise en œuvre des projets CT est disponible en ligne ainsi qu'une [interview](#) de l'Info Centre et trois reportages sur des projets de CT : en [Russie](#), dans les [Carpatés ukrainiennes](#) et à [Odessa](#), en Ukraine.

Espace de libre-échange Le partenariat commercial a pour objectif clé la mise en place d'un réel espace de libre-échange euro-méditerranéen visant à libéraliser considérablement les échanges commerciaux entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée (Nord-Sud) et entre les pays du Sud de la Méditerranée eux-mêmes.

Export Helpdesk Un service d'assistance en ligne visant à informer les gouvernements, les exportateurs et les associations professionnelles des pays en développement sur les systèmes et les procédures européennes d'importation. L'Export Helpdesk propose des informations sur les accords préférentiels en vigueur entre l'UE et les pays en développement ainsi que des informations sur les exigences relatives aux exportations et à la commercialisation dans l'UE, sur les taxes applicables dans chaque pays de l'UE ainsi que sur les exigences légales et commerciales spécifiques aux produits, les droits à l'importation et d'autres mesures relatives aux importations. Des statistiques commerciales et des liens utiles sont également proposés. L'Union européenne est le plus grand marché unique au monde et, de loin, le premier partenaire commercial des pays en développement.



Facilité de voisinage pour la société civile Une facilité visant à renforcer le rôle de la société civile dans les pays du voisinage, en offrant un financement à des acteurs non étatiques. Une enveloppe de 22 millions d'euros a été dégagée pour la période 2011-2013.

Elle poursuit trois objectifs :

- 1) Renforcement des capacités de la société civile, par le biais de l'échange de bonnes pratiques et de formations, afin de promouvoir les réformes nationales et d'accroître la responsabilité publique, de permettre aux acteurs non étatiques d'avoir plus de poids, que ce soit pour motiver les réformes nationales ou mettre en œuvre les objectifs de la PEV.
- 2) Renforcement des acteurs non étatiques au travers d'un soutien aux projets régionaux et nationaux, en complétant les financements disponibles grâce à des instruments et programmes thématiques.
- 3) Promotion d'une approche inclusive en matière de réformes en renforçant la participation des acteurs non étatiques au dialogue politique national et à la mise en œuvre des programmes bilatéraux.

Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) Un instrument financier novateur de la politique européenne de voisinage (PEV) qui associe prêts et subventions en faveur des pays voisins. Son objectif premier est de lancer des projets d'infrastructure clés qui exigent des ressources financières considérables et de soutenir le développement du secteur privé dans la région du voisinage. [Interview](#) de l'Info Centre et reportages au [Maroc](#), en [Arménie](#) et en [Moldavie](#).

FEMIP Mécanisme spécifique de la Banque européenne d'investissement réunissant toute la panoplie des services offerts par la BEI pour aider au développement économique des pays partenaires méditerranéens. Opérationnelle depuis octobre 2002, la **FEMIP** est désormais le principal acteur du partenariat économique et financier entre l'UE et la Méditerranée.

Fondation Anna Lindh (ALF) La Fondation Anna Lindh gère le réseau le plus important et le plus diversifié d'organisations de la société civile engagées dans la promotion du dialogue interculturel dans la région euro-méditerranéenne. L'ALF a d'emblée pris la forme d'un réseau de réseaux nationaux, mis en place dans chacun des 43 pays de l'[Union pour la Méditerranée](#) et réunissant plus de 3 000 organisations de la société civile partageant les valeurs de la Fondation Anna Lindh. Cofinancée par les 43 pays de l'Union pour la Méditerranée et la Commission européenne, l'ALF est dirigée par un Conseil des gouverneurs composé de représentants des pays participants.

Fondation européenne pour la formation La Fondation européenne pour la formation est une agence créée par l'Union européenne qui vise à contribuer au développement des systèmes d'éducation et de formation de ses pays partenaires européens. Dotée d'un budget annuel de 18 millions d'euros, sa mission consiste à aider les pays en développement et en phase de transition à exploiter le potentiel de leurs ressources humaines par le biais de réformes dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi, dans le cadre de la politique de relations extérieures de l'UE. [Reportage](#) de l'Info Centre sur les actions de l'ETF en Tunisie.



Frontex L'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex) promeut, coordonne et développe la gestion des frontières de l'UE conformément à la Charte européenne des droits de l'homme par le biais d'une gestion intégrée des frontières. Frontex aide les autorités chargées de la surveillance des frontières de différents pays de l'UE à coopérer. L'agence a été mise en place en 2004 afin de renforcer et de rationaliser la coopération entre les autorités nationales en charge de la surveillance des frontières. Plusieurs domaines d'activités ont été définis dans le premier Règlement Frontex et un amendement audit règlement.

Horizon 2020 (Initiative) H2020 vise à dépolluer la Méditerranée d'ici 2020 en s'attaquant aux sources responsables d'environ 80 % de la pollution globale de la Méditerranée. C'est l'une des initiatives clés adoptées par l'Union pour la Méditerranée (UpM) lors de son lancement à Paris en 2008. Trois groupes de travail avaient été créés à l'époque pour mettre en œuvre les actions et en assurer le suivi : Investissements pour la dépollution, Renforcement des capacités et Revue, Suivi et Recherche. Info Centre : interview et reportage.

Instrument européen de voisinage Conçu par l'UE en 2011, lors de l'annonce d'une augmentation substantielle du financement en faveur des pays du voisinage, cet instrument est doté d'un budget indicatif de 18,2 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Conformément aux principes de différenciation et de « more for more », ce nouvel instrument soutient le renforcement des relations avec les pays partenaires et apporte des avantages tangibles, à l'UE comme à ses partenaires, dans des domaines comme la démocratie et les droits de l'homme, l'État de droit, la bonne gouvernance, le développement économique et social durable et l'intégration économique progressive dans le marché unique de l'UE. L'instrument européen de voisinage fait partie d'une série d'instruments géographiques et thématiques, financés à hauteur de 96 249,4 millions d'euros pour la période 2014-2020 (prix actuels). Il devrait être adopté par le Parlement européen.

Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) Le 1^{er} janvier 2007, les programmes MEDA (Sud), TACIS (Est) et divers autres instruments financiers ont été remplacés par un instrument unique, l'IEVP, dans le cadre de la réforme des instruments d'aide communautaires. L'IEVP a vocation à soutenir le développement durable et le rapprochement des politiques et des normes communautaires – en appuyant les priorités définies dans les plans d'action de la PEV (ainsi que dans le Partenariat stratégique avec la Russie, qui relevait auparavant du programme TACIS). Une enveloppe d'environ 12 milliards d'euros a été mobilisée sur les fonds communautaires pour la période de programmation budgétaire 2007-2013, pour soutenir les réformes dans les pays partenaires voisins.

- **IEVP Sud** Terme employé depuis que l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) a remplacé l'instrument financier MEDA en 2007. Il désigne les pays de la région Sud qui bénéficient de cet instrument.



Instruments financiers L'UE s'est dotée de différents moyens pour soutenir les pays du voisinage, allant des instruments conçus spécifiquement pour la région à des subventions plus générales, des contrats de service, etc. auxquels les pays, les organisations et d'autres acteurs sont éligibles. Parmi ces instruments, retenons : [Jumelage](#), [TAIEX](#), [SIGMA](#) et la [Facilité de gouvernance](#). Pour en savoir plus, cliquez sur les liens suivants : PEV : [page sur le financement](#) – EuropeAid : [page sur le financement](#) et [guide](#) de l'Info Centre sur les instruments et outils de la coopération. [Interview](#) de l'Info Centre sur les instruments.

Partenaires du sud/Partenaires méditerranéens Les relations de l'UE avec les pays du Sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient se sont développées dans le cadre du [Partenariat euro-méditerranéen](#), mis en place par la Déclaration de Barcelone en 1995. Plus récemment, la [Politique européenne de voisinage](#) (PEV) a commencé à cartographier les relations entre l'UE et ces régions. Ces deux expressions sont utilisées pour désigner les partenaires de cette région.

Partenariat euro-méditerranéen ou partenariat Euro-Med Autre terme employé pour désigner le processus de Barcelone, faisant référence aux relations et à la coopération entre l'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée. Pour plus d'explications, cliquer sur [12 Q&A](#) pour consulter un document de questions-réponses intitulé « The Euro-Med Partnership explained » (juillet 2008).

Plan solaire méditerranéen (PSM) Le [PSM](#) est une initiative phare de l'[Union pour la Méditerranée](#) (UpM). Il a été adopté par la [Déclaration de Paris de l'UpM](#) qui en a fait une de ses priorités clés. L'accent est mis non seulement sur la politique, la production et la transmission de l'énergie, mais aussi sur la promotion de l'efficacité énergétique. Un autre objectif est d'atteindre, d'ici 2020, une capacité de production de [20 GW en énergies renouvelables](#).

Politique européenne de voisinage (PEV) La PEV a été élaborée après l'adhésion, en 2004, de dix nouveaux États membres, dans le but d'éviter la création de nouvelles lignes de division en Europe. Grâce à la PEV, l'UE soutient les réformes politiques et économiques en cours dans 16 pays voisins de l'Union en vue de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité économique. La PEV vise à privilégier les relations bilatérales entre l'UE et chaque pays voisin et à encourager des principes novateurs comme l'« appropriation commune » des accords adoptés. La PEV a pour but de promouvoir la bonne gouvernance et le développement social, par l'instauration de liens politiques plus étroits, une intégration économique partielle, un soutien pour atteindre les normes de l'UE et une aide pour mener à bien les réformes économiques et sociales. La PEV couvre les voisins immédiats de l'UE, séparés par une frontière terrestre ou maritime, en l'occurrence : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Moldavie, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie et Ukraine. Bien que la Russie soit également un pays voisin de l'UE, les [relations](#) sont régies dans le cadre d'un Partenariat stratégique (Strategic Partnership) couvrant quatre « espaces communs ». [Entretien](#) réalisé par l'Info Centre avec le Commissaire chargé de la PEV.

- **Nouvelle PEV** (approche « more for more ») La [nouvelle PEV](#), telle qu'elle a été relancée, est le couronnement d'une profonde révision et de consultations avec des gouvernements et des organisations de la société civile, tant au sein de l'UE que dans les 16 pays partenaires de la PEV, à l'Est comme au Sud.



Printemps arabe et réponse de l'UE Depuis les premières manifestations qui ont eu lieu en Tunisie, en décembre 2010, une vague de contestation populaire a ébranlé le monde arabe. Dignité, démocratie et justice sociale sont au cœur des revendications des populations arabes. Malgré l'ampleur inattendue de ces soulèvements auxquels on a donné le nom de « Printemps arabe », l'UE s'est rapidement rendue compte des défis que représente cette transition politique et économique pour l'ensemble de la région. Elle a également reconnu la nécessité d'adopter une nouvelle approche pour ses relations avec ses voisins du sud. [Entretien](#) et [entretien vidéo](#) de l'Info Centre.

Processus de Barcelone En novembre 1995, les ministres des Affaires étrangères de l'UE et leurs homologues des pays partenaires méditerranéens se sont mis d'accord sur un partenariat institutionnalisé. Cette réunion, qui se tenait à Barcelone, a donné lieu à l'adoption de [la déclaration de Barcelone](#). Ce partenariat revêt trois grandes dimensions : un [dialogue politique et sécurité](#), un [partenariat économique et financier](#) et un [partenariat social, culturel et humain](#). En juillet 2008, le partenariat euro-méditerranéen a été relancé sous la forme de [l'Union pour la Méditerranée](#), dans l'optique d'insuffler une nouvelle dynamique et de rehausser le niveau politique du partenariat stratégique entre l'UE et ses voisins méridionaux tout en préservant l'acquis de son prédécesseur, le [processus de Barcelone](#).

Programmes-cadres de recherche (7e PC) Le principal instrument à l'échelon européen conçu spécialement pour soutenir la recherche et le développement. Ces programmes-cadres poursuivent deux grands objectifs stratégiques : renforcer la base scientifique et technologique européenne et soutenir sa compétitivité internationale et ses politiques en encourageant la coopération entre les États membres et leurs partenaires internationaux dans le domaine de la recherche.

Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (ENPARD *European Neighbourhood Programme for Agriculture & Rural Development*) Une initiative politique qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'UE à promouvoir la croissance inclusive et la stabilité dans les pays de son voisinage. Il reconnaît l'importance potentielle de l'agriculture en termes de sécurité alimentaire, de production durable et d'emploi rural.

Programme indicatif national (PIN) Document de programmation pour les aides de la Commission qui décrit l'évolution des relations bilatérales et de la situation dans chaque pays ainsi que le rythme de mise en œuvre des accords. De plus, il analyse en détail les objectifs de chaque priorité. Les PIN ont été rédigés par la Commission européenne, en concertation avec les gouvernements des pays partenaires, les États membres, d'autres bailleurs de fonds internationaux et des organisations de la société civile, à la suite de la revue à mi-parcours des documents de stratégie par pays (DSP). PIN des pays du Sud : cliquez [ici](#).

Programme MEDA Ancien instrument financier par lequel l'aide aux pays méditerranéens était allouée. L'[Instrument européen de voisinage et de partenariat](#) a remplacé MEDA en 2007.



Programme SPRING (*Support to Partnership, Reform and Inclusive Growth*, Soutien au partenariat, à la réforme et à la croissance inclusive) Il a été conçu en réponse aux événements du Printemps arabe. Les initiatives soutenues au titre de SPRING se concentreront sur deux des politiques relancées par l'UE dans la région, l'objectif étant de répondre aux défis socioéconomiques urgents auxquels doivent faire face les partenaires de la région et de les accompagner tout au long du processus de transition démocratique. Une enveloppe de 350 millions d'euros a été octroyée pour la période 2011-2012. Le soutien sera adapté aux besoins de chaque pays, sur la base d'une évaluation des avancées du pays dans la construction démocratique et du principe « more for more » selon lequel plus un pays avance en termes de réformes démocratiques et de construction institutionnelle, plus le soutien accordé au titre du programme SPRING sera important. Tous les pays partenaires du Sud du Voisinage bénéficieront de ce programme.

Protocole offshore de l'UE Il vise à compléter la Convention de Barcelone relative à la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée en ce qui concerne les activités d'exploration et d'exploitation. Cette convention a été signée par l'UE, l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la France, la Slovénie, Malte et Chypre, ainsi que par 14 autres pays tiers de la région méditerranéenne. Il couvre un large éventail d'activités d'exploration et d'exploitation et prévoit des dispositions concernant les exigences en matière d'autorisation, l'enlèvement des installations abandonnées ou désaffectées, l'utilisation et l'enlèvement des substances nuisibles, la sécurité, les plans d'intervention d'urgence et la surveillance.

Rapports sur les pays Elaborés par la Commission au début du processus de la PEV, les rapports-pays ont réalisé une évaluation de la situation politique et économique et des aspects institutionnels et sectoriels dans chaque pays voisin afin de déterminer le moment et les moyens d'un approfondissement des relations. Les rapports sur les pays sont soumis au Conseil qui statue sur l'opportunité de passer au stade suivant des relations. Les rapports sur les pays peuvent être consultés en cliquant [ici](#).

Union pour la Méditerranée (UpM) Le Partenariat euro-méditerranéen, connu auparavant sous le nom de processus de Barcelone, a été relancé en juillet 2008 sous la forme de l'Union pour la Méditerranée, lors du [sommet de Paris pour la Méditerranée](#), et a été approuvé lors de [la réunion des ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens à Marseille \(Marseille Meeting of the Euro-Mediterranean Ministers of Foreign Affairs\)](#), en novembre de la même année. L'UpM réunit les 27 États membres de l'UE et 16 pays partenaires du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient. L'objectif est d'insuffler une nouvelle dynamique dans le partenariat et d'en rehausser le niveau politique. Tout en préservant l'acquis du [processus de Barcelone](#), l'UPM propose une gouvernance plus équilibrée, une meilleure visibilité du partenariat auprès des citoyens et un engagement en faveur de projets régionaux et transnationaux concrets.



- [Assemblée parlementaire de l'UpM \(Ap-UpM\)](#) L'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne – bras parlementaire du Partenariat créé en novembre 2005 par la déclaration de Barcelone – a vu officiellement le jour à Athènes, les 22 et 23 mars 2004. Elle se compose de 280 membres : 130 membres de l'UE (81 membres des vingt-sept Parlements nationaux de l'UE – trois pour chaque parlement – et 49 membres du Parlement européen), 10 membres des nouveaux partenaires méditerranéens (deux pour chaque délégation en Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Monaco et Monténégro), 130 membres des dix pays de la Méditerranée du Sud et de l'Est (Algérie, Égypte, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie) et 10 membres de Mauritanie.
- [Co-présidence de l'UpM](#) L'UpM est dotée d'une coprésidence tournante, constituée d'un président européen et d'un président représentant les partenaires méditerranéens, et d'un Secrétariat établi à Barcelone, qui a pour mission d'identifier et de promouvoir des projets d'importance régionale, infrarégionale et transnationale dans différents secteurs. Au moment de son lancement, l'UpM s'appelait « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », mais lors de leur réunion de novembre 2008, les ministres des Affaires étrangères ont convenu de la rebaptiser « Union pour la Méditerranée » (UpM).
- [Réseau de garantie euro-méditerranéen](#) Les organismes de garantie de crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, de Jordanie, de Palestine et du Liban ont signé, en Mars 2012 dans les bureaux du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, un protocole d'accord qui institue un Réseau de garantie euro-méditerranéen. Ce protocole d'accord représente la première étape vers la concrétisation d'un projet intitulé Réseau de garantie euro-méditerranéen.
- [Secrétariat de l'UpM](#) En mars 2010, le siège de l'UpM a été inauguré à Barcelone. C'est dans l'emblématique Palacio de Pedralbes, jadis résidence barcelonaise de la famille royale espagnole, que le siège a été installé. Selon un [communiqué de presse](#) de l'UE, ce Secrétariat formulera des propositions d'initiatives conjointes, à décider par les organes politiques, et assurera le suivi des décisions du Sommet liées aux projets. Un Secrétaire Général est à la tête du Secrétariat.

Restez Connectés



D'autres guides publiés par le Centre d'information pour le voisinage européen concernant des projets financés par l'UE sont disponibles en ligne :

[Ecrire pour attirer l'attention des lecteurs](#)

[Guide pratique pour journalistes](#)

[Le guide du photographe](#)

Le Centre d'information pour le voisinage européen (EU Neighbourhood Info Centre) est un projet de communication régional financé par l'UE qui vise à mieux faire connaître le partenariat entre l'UE et ses pays voisins.

www.enpi-info.eu



**CE PROJET EST
FINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE**



Un projet mis en oeuvre par

Actionglobalcommunications